

LUDOTHEQUE MUNICIPALE DE LIVRON SUR DROME

Règlement pour le prêt de jeux

1. Le prêt de jeu est soumis à une adhésion. Elle est d'une durée d'un an effective à partir du jour de l'adhésion. Elle est valable pour un foyer.
2. Le montant de l'adhésion a été voté en Conseil municipal de Livron sur Drôme. Un chèque à l'ordre du Trésor Public devra être établi au moment de l'adhésion.
3. Toute adhésion implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur.
4. Tous les membres déclarés du foyer de plus de 14 ans pourront emprunter ou ramener des jeux.
5. Il est possible d'emprunter un maximum de trois jeux pour une durée de quinze jours. En cas de retards répétés dans la restitution des jeux, une suspension temporaire ou définitive du droit d'accès à la ludothèque pourra être appliquée.
6. Chaque emprunteur est responsable des jeux qu'il emprunte et du choix des jeux qu'il effectue.
7. L'emprunteur s'engage à les rendre propres, complets et dans le même état que lors de l'emprunt. L'emprunteur devra signaler tout jeu abîmé ou pièce manquante lors de la restitution des jeux. Aucune réparation ne devra être entreprise par la famille.
8. Avant et après tout emprunt, une vérification des jeux sera effectuée en présence du ludothécaire, d'un membre de l'équipe ou d'un bénévole. Dans le cas d'affluence au moment de la restitution, le contrôle des jeux pourra être effectué ultérieurement par un membre de la Ludothèque.
9. En cas de détérioration d'un jeu le rendant inutilisable, il sera demandé à l'emprunteur de le remplacer à l'identique. En cas d'impossibilité de remplacement, le coût du jeu sera facturé à la ludothèque. Une suspension temporaire ou définitive du droit d'accès à la ludothèque pourra également être appliquée en cas de récidive.
10. Les jeux devront être empruntés ou rapportés le mercredi de 16h à 18h, le vendredi entre 16h00 et 19h00 et le samedi matin de 9h à 12h. Ces horaires pourront être modifiés en cas d'évolution du fonctionnement interne de la ludothèque.

ANNEXE 1 TARIFS

PUBLIC	TARIFS PAR AN
Famille ou individuel Livronnais	12€
Famille ou individuel extérieur	20€
Professionnel ou personne morale Livronnaise	25€
Professionnel ou personne morale non livronnaise	30€
Bénévole ou personne contribuant au fonctionnement de la ludothèque	Gratuit